

Procès-verbal de la première réunion du Groupe National Multipartite (GNM) au titre de l'année 2025.
Nouakchott, le 14 juillet 2025

L'an deux mille vingt-cinq et le quatorze juillet à douze heures, s'est tenue une réunion du Groupe National Multipartite (GNM) de la FiTI Mauritanie. L'objectif de cette réunion était le partage du certificat de conformité de la Mauritanie aux standards de la FiTI et l'examen et la validation des TDRs du 6ème rapport du GNM portant sur les informations de 2024.

1. Etaient présent

La liste des participants est jointe en annexe au présent procès-verbal.

2. Ouverture de la réunion

Le mot d'ouverture de la réunion fut prononcé par le Secrétaire Général du MPIMP, le Président du GNM, Monsieur Sidi Ali SIDI BOUBACAR. Dans son mot d'ouverture, il a félicité les membres du GNM à l'occasion de l'obtention par notre pays du statut « Pays conforme ». Il a rappelé également le rôle de la Fisheries Transparency Initiative (FiTI) pour fédérer les efforts visant à aider les pays à instaurer et assainir la transparence et l'inclusivité dans le secteur de la pêche.

Le Président du GNM a ensuite déclaré ouverte la première réunion du GNM au titre de l'année de 2025 tout en souhaitant plein succès aux travaux de la réunion.

Par la suite, les participants représentant les différents collèges du GNM (Administration, Société Civile, Syndicats et professions concernées) se sont présentés tour à tour.

3. Compte rendu de la cérémonie de commémoration de l'obtention par notre pays du statut « pays conforme » à la norme FiTI

Le secrétaire national du GNM a présenté un compte rendu de la cérémonie de commémoration de l'obtention par notre pays du statut de conformité sous la présidence de son excellence Monsieur le Ministre de la Pêche, des Infrastructures Maritimes et Portuaires Monsieur El Vadil Sidaty AHMED LOULY. Cette cérémonie a connu la projection d'un film récapitulant le processus de mise en œuvre de la FiTI dans notre pays, les acquis en matière de transparence dans les pêches ainsi que les impératifs pour maintenir la conformité de notre pays. Après avoir reçu, de la part du coordinateur régional de FiTI pour l'Afrique francophone, le certificat de conformité, son excellence Monsieur le Ministre de la pêche, des infrastructures maritimes et portuaires a prononcé un discours dans lequel il a rappelé la volonté ferme des hautes autorités de ce pays de renforcer et maintenir la transparence

comme étant un choix de stratégie pour la gestion et l'aménagement des pêches dans notre pays.

4. Mesures correctives liées à la conformité à la FiTI

Lors de la réunion les recommandations et observations formulées de la FiTI formulées à l'attention de la Mauritanie ont été discutées, il s'agit principalement de :

- La fusion (pour harmonisation) du registre des navires entre la DPHC et l'AMAM
- L'élargissement de la diffusion des rapports de FiTI
- Le renforcement de la surveillance multipartite
- La mise en place d'un plan annuel de travail pour le GNM

5. TDRs du 6ème rapport de la FiTI Mauritanie

Le coordinateur régional de la FiTI pour l'Afrique de l'ouest a effectué une présentation récapitulant les mesures correctives demandées à la Mauritanie par la FiTI afin de conserver son statut de conformité. Il a présenté un plan. Une présentation de Lors des discussions des Le rapport relatifs aux informations de l'année 2024 doit comporter les actions entreprises pour répondre aux mesures correctives. Les progrès réalisés dans ce sens doivent faire l'objet de rapport qui seront publiés fin 2025 et fin du premier semestre de 2026.

6. Discussion et débats

Des discussions et commentaires ont été portés sur les aspects suivants :

- La nécessité de renforcer le suivi-évaluation des activités programmées dans le cadre du plan d'action et les recommandations de la FiTI ;
- Le besoin pour assurer un fonctionnement optimal du GNM de la mise en place d'un mécanisme de financement pérenne de ses activités ;
- L'importance d'assurer une mise à jour régulière du web de la FiTI Mauritanie

7. Conclusion

Le GNM a validé les TDRs du 6ème rapport du GNM portant sur les informations de 2024 et a recommandé de mobiliser les ressources financières nécessaires au bon fonctionnement du GNM à travers la mise en place d'une ligne budgétaire spatiale pour la FiTI Mauritanie et la formulation de requêtes de financement à l'attention des partenaires techniques et financiers de notre pays.

Le Secrétaire du GNM

Ministère de la pêche des Infrastructures Maritimes et Portuaires

MPIMP

Direction de l'Aménagement des Ressources Halieutiques (DARH)

Group National Multipartite
(GNM)

Réunion du GNM pur la préparation du 6^{ème} Rapport portant sur les informations de 2024
MPIMP, le 14/07/2025

LISTE DES PARTICIPANTS NOUAKCHOTT

Noms & Prénoms	Institutions	Téléphones/ E-mail	Emargement
HAROUNA Lesage	ELRA	33623719	
AHMED KOUBAH	FNP	36362140	
Sidi Mohamed Acheid	FNP subiteurd	46793181	
Ei-fa Beunise El-haika	FNP colicis	2334241	
e-helham foul	ONP	46818620	
Mourtyga VERGE	Carrefour / Comp. Liban.	33450918	
Mamou Abdour	Cond. Reg. FTI / FFF	1221714932916	
Sidi Mohamed Abdello	DARH	36225863	
Abi-barka Haekra	DARH	46591941	
Elia Bamba	FNP/MRD	22334214	
AZZA NINI TISSOU	MPIMP	36360870	
GUEYE Jiby	DARH	36477137	

Ministère de la pêche des Infrastructures Maritimes et Portuaires





MPIMP

Direction de l'Aménagement des Ressources Halieutiques (DARH)

Group National Multipartite
(GNM)

Réunion du GNM pur la préparation du 6^{ème} Rapport portant sur les informations de 2024
MPIMP, le 14/07/2025

LISTE DES PARTICIPANTS NOUAKCHOTT

Noms & Prénoms	Institutions	Téléphones/ E-mail	Emargement
Chedly RA Ghaili	FN P.	22 30 31 110	
Lamine CAMARA	MPIMP/DARH/SNFTI	46 41 54 98	
Dejal Ahmed Baban	MPIMP/DARH/DA	48 95 40 25	
Khady hassen	MPIMP/DARH / Sec	26 35 35 24	
Khadija pied leuina	MPIMP/DARH / sec	44 40 18 40	
A. Setai heibanna	MPIMP /DARH / Sec	46 92 95 99	
Fatiméou/Med/Mahmoud	DARH	26 14 73 74	